

L'ARCHE

SOUS L'ARC EN CIEL

LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE EDITEE PAR **2,5€**
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



MOURIR DANS LA RUE

INTERVIEW DE BENOIST APPARU, MINISTRE DU LOGEMENT

« HEBERGEMENT ET LOGEMENT D'URGENCE : UN MODELE PERIME ? »

RECUEILLEMENT
DEVANT LES CAVEAUX DU FOYER
AU CIMETIERE DE LA GUILLOTIERE

N°225
NOVEMBRE 2009

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 04 72 76 73 53 / FAX 04 72 76 73 71
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE / CCP 282629 D LYON / www.fndsa.org

■ **VILLEFRANCHE**
461 RUE ROBERT SCHUMAN - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
15 PLACES



■ **AUBERGE DES FAMILLES**
122 RUE DE GERLAND - 69007 LYON
38 PLACES



■ **GYMNASE CLÉMENCEAU**
66, RUE BÉCHEVELIN - 69007 LYON
SUR RÉQUISITION DU PRÉFET
100 PLACES



■ **ACCUEIL LA MAIN TENDUE**
317, RUE DECHAVANNE - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
60 PERSONNES PAR JOUR



■ **ACCUEIL SAINT-VINCENT**
10, RUE BELLÈVRE - 69005 LYON
90 PERSONNES PAR JOUR



■ **CENTRE GABRIEL ROSSET - LE 122**
3, RUE PÈRE CHEVRIER - 69007 LYON
191 PLACES



ATELIER D'INSERTION

■ **ATELIER POLYVALENT**
58, QUAI GILLET - 69004 LYON
9 POSTES



■ **ATELIER TRI OBJETS**
58, QUAI GILLET - 69004 LYON
7 POSTES



■ **ATELIER TRI TEXTILE**
17, RUE DE TOULON - 69007 LYON
24 POSTES



■ **ATELIER ENTRETIEN**
3, RUE PÈRE CHEVRIER - 69007 LYON
NETTOYAGE - BLANCHERIE - MAINTENANCE
13 POSTES



■ **RECYCLERIES**
- 82, AV. APOLLINAIRE - 69009 LYON
1 POSTE
- 29 ROUTE DE LA GARE - 69340 FRANCHEVILLE
1 POSTE
- IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
1 POSTE



■ **ATELIER TRANSPORT**
85, RUE SÉBASTIEN GRYPHE - 69007 LYON
10 POSTES



■ **ATELIER CUISINE**
3, RUE PÈRE CHEVRIER - 69007 LYON
10 POSTES



HEBERGEMENT D'INSERTION



■ ANTENNE FAMILLES
8, BIS RUE FERBER - 69300 CALUIRE
50 PLACES

AS ☀️ 🏠 👤 👤 👤 📞 365



■ AUBERGE DES FAMILLES
122 RUE DE GERLAND - 69007 LYON
12 PLACES

🏠 👤 👤 👤 ☀️ 📞 365

■ LA CHARDONNIÈRE
65, GRANDE RUE - 69340 FRANCHEVILLE
68 PLACES

AS ☀️ 🏠 👤 👤 👤 📞 365



■ RÉSIDENCE LE "85"
85, RUE SÉBASTIEN GRYPHE - 69007 LYON
20 PLACES

AS ☀️ 🏠 👤 📞 365

■ RÉSIDENCE LES HORTENSIAS
68, RUE SÉBASTIEN GRYPHE - 69007 LYON
22 PLACES

AS ☀️ 🏠 👤 📞 365

■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX
ACTION FAMILLES
1, RUE DU BELIER - 69002 LYON
100 PLACES

AS 🏠 👤 👤 📞 365

■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX
FOYER EUGÈNE PONS
1, RUE DU BELIER - 69002 LYON
25 PLACES (JEUNES DE 18 À 28 ANS)

AS 🏠 👤 📞 365



■ ANTENNE FAMILLES
2, RUE DES SAULES - 38280 VILLETTE D'ANTHON
60 PLACES

AS ☀️ 🏠 👤 👤 📞 365



■ LA RENCONTRE
2, RUE PELLETIER - 69004 LYON
50 PERSONNES PAR JOUR

AS ☀️ ☀️ 👤 👤 👤 📞 365



■ RELAIS SOS
90, RUE MARIUS BERLIET - 69008 LYON
100 PERSONNES PAR JOUR

AS ☀️ ☀️ 👤 👤 👤 📞 365

SANTÉ

■ LIEU D'HYGIÈNE
3, RUE PÈRE CHEVRIER - 69007 LYON
1 300 SOINS PAR AN

🏠 👤 👤 📞 365

■ POINT SANTÉ
3, RUE PÈRE CHEVRIER - 69007 LYON
6 000 CONSULTATIONS PAR AN

🏠 👤 👤 📞 365

■ LITS DE REPOS
65, GRANDE RUE - 69340 FRANCHEVILLE
12 PLACES

🏠 🏠 👤 📞 365

BRIC A BRAC

■ BARABAN
130 BIS RUE BARABAN - 69003 LYON
TÉL. : 04 72 34 84 46

■ CROIX-ROUSSE
19, RUE PAILLERON - 69004 LYON
TÉL. : 04 72 07 94 89

■ GUILLOTIÈRE
56, RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON
TÉL. : 04 72 73 09 27

■ OULLINS
6, RUE PIERRE SEMARD
69600 OULLINS
TÉL. : 04 72 66 95 02

■ VAISE
21, RUE BERJON - 69009 LYON
TÉL. : 04 78 47 13 47

■ VILLEFRANCHE /S
317, RUE DECHAVANNE
69400 VILLEFRANCHE SUR SAÛNE
TÉL. : 04 74 60 47 62



VEILLE SOCIALE
TÉLÉPHONIQUE

- ORIENTATION
- SIGNALEMENT
- ÉCOUTE

RÉGULATION DE 208 PLACES

☀️ 👤 👤 👤 👤 👤 📞 365



HEBERGEMENT D'INSERTION ACCUEIL DE JOUR FEMME ISOLÉE COUPLE FAMILLE HOMME ISOLÉ ACCUEIL INCONDITIONNEL ACCUEIL SUR PRESCRIPTION OUVERTURE PERMANENTE RENFORCEMENT HIVERAL ORIENTATION ACCOMPAGNEMENT SOCIAL SANTÉ ATELIER D'INSERTION



➔ **Benoît VIANNAY**
Président

1.224 BENEVOLES AU FOYER AUJOURD'HUI

Depuis la fin du mois de septembre, LE FOYER compte **1.224 bénévoles** actifs, soit une progression de 24,8 % en deux ans. Il s'agit de femmes et d'hommes âgés de 18 à plus de 80 ans. Ces bénévoles sont présents dans toutes nos activités : Hébergement d'Urgence et d'Insertion, Atelier d'Insertion, Hygiène et Santé, Accueil de Jour et Bric à Brac. Leur implication va de quelques heures par mois à plusieurs jours par semaine.

LE FOYER est certainement **l'association qui compte le plus grand nombre de bénévoles au service des personnes « à la rue »**⁽¹⁾. L'importance de ce chiffre montre : la nécessité pour notre association d'avoir à répondre à des besoins toujours grandissants et la capacité du FOYER à intéresser et à mobiliser au service des plus démunis⁽²⁾ avec une vitalité jamais démentie depuis bientôt 60 ans !

Partageant la même éthique, ces 1.224 « personnes de bonne volonté » et les 197 salariés du FOYER **travaillent ensemble dans la convivialité et la complémentarité**. C'est un des principes fondateurs du FOYER. Gabriel ROSSET, estimait qu'« une société qui s'en remettrait aux seuls professionnels pour venir en aide à toutes les détreesses serait bien malade. Une société a besoin de richesse et de savoirs, mais elle a encore plus besoin de gratuité. Les bénévoles apportent le nombre, la force, le dévouement, les idées, tout un édifice dont les salariés sont les piliers. L'erreur des bénévoles qui veulent se passer de professionnels est aussi dangereuse que celle des professionnels qui se privent du concours des bénévoles ».

Depuis 59 ans, LE FOYER fonctionne dans cet état d'esprit, avec le souci de considérer **les bénévoles comme des collaborateurs à part entière** en leur proposant une activité correspondant à leurs souhaits et à leurs possibilités. Ainsi, chacun peut se situer comme étant, soit au service du FOYER, soit comme le serviteur des plus pauvres en leur apportant proximité et écoute, en les aidant à grandir, à prendre leur vie en main, en les accompagnant avec empathie, le plus loin possible.

Des activités comme le Journal l'ARCHE SOUS L'ARC EN CIEL, les Bric à Brac, l'accueil du soir, les vestiaires, le soutien scolaire, l'accompagnement des familles... n'existeraient pas sans les bénévoles. Ces activités font la spécificité et l'originalité de notre association. Elles permettent d'être davantage présent auprès des passagers, de mieux faire connaître LE FOYER et de contribuer au financement de ses activités.

LE FOYER est ainsi pour chaque bénévole une « école de la vie ». Cette école contribue à la cohésion sociale en ce qu'elle transforme notre regard sur l'Autre. Comme me le disait un bénévole, « les moins favorisés ont plus de visages qu'on l'imagine ».

(1) Plus de 14 millions de bénévoles peuvrent aujourd'hui dans 1 million d'associations, dans des domaines très variés comme le sport, la culture, l'éducation... la santé et l'action sociale. Ces derniers secteurs représentent 16 % du total.

(2) Pour les 8 premiers mois de 2009, les demandes d'hébergement ont augmenté de 35 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

REDACTION

Directeur de rédaction :

Benoît VIANNAY

Rédacteur en chef :

Benoît VIANNAY

Comité de rédaction :

Michel CATHELAND / Maurice CHESNÉ /

Bruno DE BOISSIEU / Alexandre FREDERICQ /

Sébastien GUTH / Michel LÉVY /

Annie PAPILLON / Robert PIERRON /

Jean-Louis ROCHER / Denys TROSSAT /

Paul VEYRIRAS.

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Lucie BLANCHARD / Martine BURHIG /

Juliette DEWAVRIN / Virginie FUSTE /

Christophe LOUIS / Catherine POUTHEAUX.

Dépôt légal :

3^e trimestre 2009

Directeur de la publication :

Benoît Viannay

N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

Imprimerie :

IML - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage :

25.000 exemplaires

SOMMAIRE

Missions du FOYER	2/3
Editorial	4
BREVES	5
JOURNÉES D'ENTRAIDE	7
VIE DU FOYER	
Une journée à l'atelier polyvalent	8
Les saisons de la nuit	9
Tribulations d'un "jeune" bénévole	10
Des accueils... de tous les jours	11
Ne pas oublier...	12
Carnet	13
Le Collectif LES MORTS DE LA RUE	14
L'identité du FOYER	15
CAHIER SOCIAL	
Modernisation des politiques	16
Benoit APPARU	17
Comité d'Observation et d'Etude	18
CAHIER ECONOMIQUE	
Le Mécénat face à la crise	19
Fondation groupe SEB et la MACIF	20
SPIRITUALITE ET CULTURE	
Année du corps	21
BRIC À BRAC	22
INSTITUTIONNEL	
Dons	23

ENTRAIDE AVEC
LE CAMEROUN

Sur la photo, des enfants du Cameroun portent vêtements et sacs à dos offerts par LE FOYER.

Depuis juillet 2007, notre association offre aux orphelins atteints du virus du Sida, aidés par l'Association d'Aide et Assistance France Cameroun (A.A.A.F.C) des colis en provenance du Centre de Tri Textile. ■

AAAF / 48 RUE MARIETTON
69009 LYON / TEL. 04 78

CARNET

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

■ Madame **Annie BOUQUET**, le 21 août au soir. Elle a été très longtemps bénévole à l'accueil du soir des passagers au Centre Gabriel ROSSET le mardi.

■ Madame **Monique GALLET**, en août. Bénévole au BRIC A BRAC Croix-Rousse elle tenait de façon discrète et régulière depuis mars 2003 le poste de caissière au rayon vêtements.

■ Monsieur **Jean COLSON**, le 3 octobre 2009. Il était bénévole au Bric à Brac de Vaise depuis de nombreuses années au rayon bazar.

■ Monsieur **Jacques SAVOYE**, le 3 octobre 2009. Il était bénévole au Bric à Brac de Vaise depuis de nombreuses années au rayon vêtements.

Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

AGENDA

→ 5 AU 23 OCTOBRE :

Exposition des Passagers des Accueils de jour dans le cadre du Festival international d'art contemporain hors les normes à L'ALLIANCE FRANCAISE de LYON / 11, rue Pierre BOURDAN 69003 LYON

→ 2 NOVEMBRE :

TOUSSAINT / Cérémonie d'hommage aux Passagers disparus. A 11h00 devant les caveaux du FOYER au Cimetière de la GUILLOTIERE.

→ 13 NOVEMBRE :

LE FOYER et le Diocèse de LYON vous invitent à un **temps d'échange et de rencontre avec le Cardinal BARBARIN**. A 14h30, à l'Accueil de Jour Saint-Vincent suivi d'une messe à 18h30 à la Cathédrale SAINT-JEAN.

→ 14 et 15 NOVEMBRE :

GRANDE BROCANTE / JOURNÉES D'ENTRAIDE DU FOYER au PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 350 avenue Jean JAURES 69007 LYON / samedi 14 novembre de 9h00 à 18h00 et dimanche 15 novembre de 10h00 à 18h00.

→ FIN NOVEMBRE, DEBUT DECEMBRE :

Distribution de **MESSAGES DE NOËL** aux portes des églises. Venez nous aider dans cette démarche en vous inscrivant auprès du Pôle bénévoles.

→ 24 DECEMBRE :

LANCEMENT DU 60EME ANNIVERSAIRE DU FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI

→ FETES DE FIN D'ANNEE :

VEILLÉE DE NOËL / MESSE DE NOËL / REPAS DE NOËL / SAINT SYLVESTRE

De nombreuses manifestations et animations sont prévues pour les passagers en cette fin d'année. Si vous souhaitez participer, merci de vous inscrire auprès du Pôle Bénévoles.

→ Contacter le Pôle Bénévoles :

TEL. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 85
mail : benevolat.fnds@wanadoo.fr

LA PREPA CPE DE LYON MOBILISEE

Un grand bravo aux 250 élèves des classes préparatoires de l'école de Chimie Physique et Electronique qui se sont une nouvelle fois mobilisés dans les rues de Lyon pour une quête au profit du FOYER. Cette année, la recette s'élève à plus de **3.000** euros, ce qui représente 1.500 repas offerts aux personnes sans abri. ■

LE BRIC A BRAC D'OULLINS INAUGURE

L'inauguration le 17 septembre de l'antenne oullinoise, aura permis au Sénateur-Maire d'Oullins, François-Noël BUFFET, de saluer le travail accompli tout au long de l'année par les 80 bénévoles du FOYER. ■



LE BRIC A BRAC DE VAISE S'AGRANDIT

Le plus grand des magasins du FOYER, LE BRIC A BRAC DE VAISE, accueille de nouveau ses clients depuis le 14 septembre, après plusieurs semaines de travaux, grâce à une mobilisation estivale remarquable des équipes ! Venez découvrir un espace de vente plus grand, plus convivial, plus chaleureux... ■



BRIC A BRAC DE VAISE / 21 RUE BERJON / 69009 LYON

LA PETANQUE DU NOUVEAU MONDE



Vingt-quatre doublettes se sont affrontées à la pétanque, place Jean Jaurès dans le 7ème arrondissement de Lyon, le 20 juin.

Sous la houlette de l'équipe d'Employés en Insertion organisatrice de l'évènement, de nombreuses équipes regroupant avec et sans domiciles fixes se sont affrontées. Les échanges se sont déroulés dans la convivialité, entre concentration, paroles et rires !

C'est une nouvelle réussite pour cette édition 2009 du Tournoi du Nouveau Monde. Les organisateurs espèrent qu'il devienne un événement incontournable de l'été. Avis aux amateurs ! ■

190 ADULTES ET ENFANTS EN VACANCES

Rompre avec le quotidien, s'adapter à un nouvel environnement, organiser ses journées, ses activités en partant en vacances et, pour certains, découvrir la mer... Cela fait aussi partie du programme d'accompagnement des familles prises en charge par LE FOYER. Cela leur permet de retrouver un équilibre afin de faire le plein d'énergie pour continuer à faire avancer leurs projets. Cet été, ce sont 45 familles qui sont parties au bord de la mer avec les équipes du FOYER. ■



LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

BRIC À BRAC



© jerome berquez - Fotolia.com

GRANDE BROCANTE

JOURNEES D'ENTRAIDE

DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

14 ET 15 NOVEMBRE 2009

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND

350, AVENUE JEAN-JAURÈS / 69007 LYON

VETEMENTS, JOUETS, MEUBLES, BROCANTE,
LIVRES, TABLEAUX, DENTELLES, ETC. DE
TRES GRANDE QUALITE !

Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles donnés à notre association, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de GERLAND.

ACCÈS

PARKINGS À PROXIMITÉ

MÉTRO B - STADE DE GERLAND

BUS 96 ET 32 - STADE DE GERLAND

OUVERTURE

LE SAMEDI 14 DE 9H00 À 18H00

LE DIMANCHE 15 DE 10H00 À 18H00

ENTRÉE 2 EUROS LE SAMEDI

ENTRÉE GRATUITE LE DIMANCHE



REPORTAGE

UNE JOURNEE A L'ATELIER POLYVALENT



L'ATELIER POLYVALENT

→ Chaque jour, une dizaine d'anciens sans-domicile-fixe retapent de vieux meubles à l'atelier polyvalent du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI à Lyon. Une chance pour ces personnes de se réinsérer par le travail. Depuis la rentrée, tous préparent activement les JOURNÉES D'ENTRAIDE de novembre.

Après trois semaines de trêve estivale, c'est la reprise ce lundi matin à l'atelier d'insertion. Patrick, José et Olepii - trois fidèles employés en insertion de l'atelier - prennent place dans le camion du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Tony SAELEN, moniteur technique, s'installe au volant. Il est 7h30 quand les quatre hommes quittent « le 85 », rue Sébastien GRYPHE, en direction du nord de la ville. Ils filent rapidement sur leur lieu de travail, le Centre de Tri du 58 quai Gillet. C'est là, sur les Quais de Saône, dans le quatrième arrondissement de Lyon, que se situe l'atelier polyvalent.

Au bout d'un dédale de pièces, à l'extrémité sud du bâtiment, les quatre hommes retrouvent avec plaisir leur lieu de travail. Une cuisine attenante leur permet de se retrouver le midi pour déjeuner. LE FOYER leur sert le repas sur place.

Ce matin, chacun se change rapidement, enfile un bleu de travail et des chaussures de sécurité, « obligatoires », selon Tony. « Je tiens à la sécurité de mes gars », dit-il.

Les effets personnels de chacun sont rangés dans des casiers individuels, comme dans une vraie entreprise. Enfin, le rituel est immuable, chacun avale un café et se lance dans une nouvelle journée de travail.

Patrick, le premier, suivi de Tony le moniteur, filent tout droit vers la zone de stockage, deux salles plus loin. C'est là que sont entreposés les nouveaux meubles, déposés durant le week-end par les donateurs (particuliers, entreprises et institutions). Ancien brocanteur de métier, Patrick, en insertion depuis un an et demi, a l'oeil. Il repère immédiatement un

meuble style années trente qu'il aimerait retaper pour la grande vente. En accord avec Tony, il décide de démonter la glace de la porte pour la remplacer par une vitre transparente, « C'est plus adapté à la mode actuelle », affirme l'ancien brocanteur, aujourd'hui en insertion.

Patrick passe ensuite toute la matinée à décaper la peinture jaunâtre du vieux meuble pour faire apparaître la teinte naturelle du bois. Un travail de longue haleine, pour un résultat, à coup sûr, intéressant.

José, 46 ans, de son côté, s'est attaqué à une table basse dont le pied était décollé. Il va simplement la remettre en état puis la table sera vendue ainsi dans l'un des six magasins du FOYER, les BRIC A BRAC⁽¹⁾. L'ancien mécanicien s'applique depuis un mois à maîtriser les nombreuses techniques d'ébénisterie enseignées par Tony et les autres. Il commence à devenir autonome, mais demande toujours conseil à ses collègues, par acquiescence.

« C'est cela aussi la réinsertion, savoir travailler tous ensemble », explique Tony.

Enfin, Olepii, 52 ans, d'origine danoise, moins technique que les deux autres, s'est improvisé décapeur professionnel. C'est lui qui nettoie tous les objets, frotte minutieusement pendant des heures pour rattraper les vieux meubles. Ce jour là, Michelle, bénévole et amatrice d'objets d'art, lui a confié un pot à lait d'époque, en vieille ferraille martelée. Olepii le nettoie avec de la laine d'acier, puis avec de l'eau et du savon de Marseille pour un résultat final impeccable. Pari gagné, Michelle est contente. Le pot à lait ira rejoindre les articles réservés à la « Grande Vente », comme l'armoire années trente de Patrick.

« Le principe est le suivant, explique Tony : 90 % des meubles et des objets qui nous sont donnés sont simplement remis en état par les employés de l'atelier polyvalent. Ensuite, ils sont donnés en priorité aux ménages qui s'installent dans un nouveau logement ou bien ils sont vendus dans les BRIC A BRAC de Lyon. Seuls 10 % des meubles qui nous arrivent, les plus beaux, sont réservés pour les Journées d'Entrée, la « Grande Brocante » qui a lieu une fois par an au Palais des Sports de GERLAND, au profit du FOYER». Le principe est le même pour les objets et les vêtements, aussi l'on peut trouver des costumes « Hugo Boss » pour une bouchée de pain le jour de la grande vente. Cette année, la grande vente du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI se déroulera du 14 au 15 novembre. L'année dernière, de nombreux meubles avaient été vendus, pour une somme représentant près de 40.000 euros. Record à battre. Mais attention, « les plus belles choses partent très vite », préviennent les habitués. ■

Lucie BLANCHARD

(1) RETROUVEZ L'ADRESSE DES BRIC A BRAC DU FOYER SUR WWW.FNDSA.ORG

CHRONIQUE D'UN LECTEUR

Colum MCCANN LES SAISONS DE LA NUIT

Édition 10-18 / Collection domaine étranger / 1998 / 320 pages

→ Actuellement à la une de toutes les rubriques littéraires, pour son nouveau roman *Et que le vaste monde poursuive sa course folle*, Colum MCCANN a écrit en 1998 un roman dont les personnages principaux sont les sans abri.



Ce roman, ce sont deux histoires qui se croisent et se rejoignent.

La première histoire, c'est celle de Nathan WALKER. C'est aussi celle de sa famille durant trois générations.

Nathan WALKER est noir. Il fait partie de ces nombreux ouvriers qui ont rejoint New York au début du XXe siècle pour travailler à la construction des tunnels du métro de cette ville qui s'est promis de devenir gigantesque. Avec ce premier personnage, c'est une époque difficile que l'on découvre, un labeur épuisant, une condition ouvrière insupportable, une fragilité mais aussi une solidarité de tous les instants. C'est aussi l'histoire du racisme, de l'intolérance à l'égard des couples mixtes, de leurs enfants, des injustices répétées qu'ils subissent.

La deuxième histoire est celle de Treefrog et de ses compagnons d'infortune. Treefrog est sans-abri. Il a eu une vie avant ! Il construisait des gratte-ciel. La perte d'un être cher l'a conduit à commettre l'irréparable, il a progressivement perdu pied et s'est réfugié dans les tunnels en dessous de la ville. Nathan et Treefrog se trouveront et

se reconnaîtront de façon étonnante.

Au plus froid de l'hiver, l'auteur décrit avec réalisme la vie de ces êtres ignorés de la société, leur lutte pour survivre, la violence à laquelle ils sont confrontés, leurs astuces pour trouver de l'argent, de l'alcool, de la drogue ... leur combat quotidien pour se nourrir, se réchauffer.

Ce livre est présenté comme un roman, mais il y a beaucoup de vécu dans ce récit qui permet d'aborder les thèmes de la précarité et de l'exclusion sous toutes ses formes. C'est enfin une très belle et très dérangeante description de la condition des plus démunis dans une société qui revendique sa modernité.

L'auteur, Colum MCCANN, est d'origine irlandaise. Journaliste, il décide à 21 ans de partir aux Etats-Unis. Il rêvait d'écrire un grand roman Américain. Il fait le tour des Etats-Unis à bicyclette en rapporte des « histoires pour toute une vie » et un intérêt pour les expériences humaines dont on parle peu : les sans-abri, l'univers des Tsiganes, la vie des exilés, ... ■

J.D.



credit photo © Andres Rodriguez FOTOLIA

→ Michel CATHELAND est bénévole au FOYER. Nous lui avons demandé d'apporter son témoignage sur les diverses activités qu'il a menées au sein de l'association.

TEMOIGNAGE TRIBULATIONS D'UN « JEUNE » BENEVOLE

Dans la Charte des Bénévoles qui me fut remise, voici plus d'un an, lorsque je suis devenu bénévole au FOYER, il est écrit:

« En accueillant le bénévole, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI s'engage :

Sur sa mission, à :

- lui confier une activité précise, dans la mesure où elle lui convient.
- accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière.
- etc...

Sur son information, son intégration, à :

- l'aider à s'intégrer et à s'épanouir au sein de l'équipe dont il fait partie.

Après un an d'expérience, je dois dire que la Charte des Bénévoles n'est pas une publicité mensongère. Dans les activités qui me furent proposées, je me suis toujours senti très libre de poursuivre ou non.

De mes permanences à l'accueil du soir à l'ESCALE de la Croix-Rousse durant l'hiver dernier, je

garde un excellent souvenir. Heureuse période où il me fut donné, dans une ambiance familiale, de découvrir précisément qui sont les femmes et les hommes que nous accueillons au FOYER, leurs besoins, leurs aspirations, leurs rêves.

Même satisfaction dans la réalisation des tâches qui m'ont été confiées au service de la communication : participation au comité de rédaction du journal L'ARCHE, permanence tenue à Notre-Dame de Fourvière pour mieux faire connaître nos activités, à l'occasion de la Fête du 8 décembre, interventions dans divers collèges et lycées de l'agglomération pour sensibiliser les jeunes aux questions liées à la grande pauvreté, aux difficultés croissantes auxquelles tant de personnes sont confrontées pour se loger dans notre ville, accueil et visites organisées du FOYER pour les mêmes collégiens ou lycéens.

Durant quelques semaines, j'ai travaillé au standard de la collecte, recevant les appels téléphoniques des personnes qui souhaitent nous donner meubles, appareils ménagers ou vêtements. Il convient donc

de programmer le ramassage de ces objets par les équipes du Service COLLECTE dont c'est la tâche. Je ne me suis pas senti très à l'aise dans cette activité et ai donc manifesté le désir de cesser d'y participer, ce qui se fit rapidement et sans difficulté.

En ce moment, avec ceux qui s'occupent de l'opération de mécat LES ARBRES DE LA SOLIDARITE, je place, sur les jeunes arbres, en divers points de l'agglomération, les bandeaux des entreprises donatrices.

Avec la rentrée scolaire, voici revenu le temps des interventions dans les lycées et collèges. Et dans le même temps, avec les personnes du Pôle Bénévoles, j'accueillerai et ferai découvrir notre association à celles et ceux qui, selon leurs disponibilités, souhaitent, à nos côtés, devenir acteurs de la lutte contre l'exclusion.

UN HEUREUX ENGAGEMENT !

Je suis très heureux de cet engagement au FOYER. J'y apprécie la

BENEVOLAT : LES BESOINS ACTUELS DU FOYER

De nombreux postes sont à pourvoir dans l'ensemble des activités du FOYER.

Hormis les services dédiés à l'Accompagnement des personnes, les BRIC A BRAC à la recherche de vendeurs, les bénévoles en charge des Messages de Noël nécessitant des distributeurs, aujourd'hui plus de 50 enfants attendent d'être accompagnés dans leur scolarité.

Nous recherchons à cet effet des personnes susceptibles de donner 1 à 2 heures de leur temps par semaine pour réaliser de l'aide aux devoirs pour des élèves collégiens ou lycéens, de manière individuelle au sein des familles, ou de manière collective, dans des locaux du FOYER. Les adresses d'interventions peuvent être dans le 2ème arrondissement de Lyon, à Caluire, Saint Cyr au Mont d'Or, Oullins, Villette d'Anthon...

grande liberté dans laquelle toutes choses se font, la cordialité et l'amitié qui caractérisent les rapports entre passagers, salariés, bénévoles. Chacun donne, à la mesure de ses possibilités, de ses disponibilités, de ses qualités.... Les secteurs d'activités sont multiples. Nous avons besoin de bénévoles pour les accueils de jour, pour les accueils du soir, pour l'accompagnement scolaire, pour la formation d'adultes, pour le secteur santé, pour les BRIC A BRAC, pour l'animation, pour le transport et la collecte des dons, pour le vestiaire, pour l'administration, pour la communication ou encore la participation aux diverses manifestations...

« Il y a beaucoup de demeures dans la maison du Père », disait le Christ à ses Apôtres. Il en est de même au FOYER. La richesse et la diversité des activités sont telles que chacun y peut trouver sa place avec bonheur. Il suffit d'y venir avec un peu de temps et de bonne volonté et l'on y reçoit cent fois ce que l'on y apporte.. ■

Michel CATHELAND

NOTE : VOUS POUVEZ CONSULTER LA CHARTE DES BÉNÉVOLES ET LES PROFILS DES BÉNÉVOLES RECHERCHÉS SUR LE SITE INTERNET DU FOYER / WWW.FNDSA.ORG

COMMENT CONTACTER LE POLE BENEVOLES ?

Michel PAILLARD

Téléphone : +33(0)4 72 76 73 53 ou +33(0)4 72 76 73 85

Contact mail : benevolat.fndsa@wanadoo.fr

BREVE

DES ACCUEILS... DE TOUS LES JOURS



EXPOSITION PRAYER FLAG À SAINT VINCENT

Les accueils de jour du FOYER sont des lieux de convivialité. Outre les prestations visant à répondre aux besoins primaires des personnes en situation de précarité, l'accompagnement social leur permet d'accéder aux droits sociaux ou de soutenir leurs trajectoires d'insertion. Ils sont aussi des lieux particuliers d'expression, avec leurs activités multiples et leurs ateliers artistiques.

C'est ainsi que 2009 s'avère être une année particulièrement riche en événements !

- L'atelier de femmes de l'Accueil Saint Vincent a ainsi fait partie des créateurs qui ont exposé leurs œuvres au **marché de la mode Vintage** au mois de mai.
- Lors du **colloque sur « PSYCHIATRIE ET CITOYENNETE »** qui a eu lieu le 13 octobre 2009, les usagers des accueils de jour ont créé une pièce de théâtre « Cessez l'acharnement sur les traitements, écoutez-nous ! ».
- Pendant la **journée de lutte contre la misère** du 17 octobre 2009, l'exposition autour de « la rencontre du visage » et la projection du film « Comme des enfants » ont participé à la réflexion autour des « droits de l'enfant ».
- Les passagers des accueils de jour exposent leurs œuvres à la **BIENNALE INTERNATIONALE D'ART HORS LES NORMES**. L'exposition « Bouteilles à la mer » qui porte les cris et messages d'espoir des femmes et des hommes de tous âges, prendra la forme d'une exposition « Paroles et Photos » à l'Hôtel de Ville de Lyon à l'occasion de la célébration des « Morts Sans Toi(t) ».

Toutes ces expositions et manifestations, ouvertes au public, sont l'occasion d'échanges et d'ouverture avec les personnes en situation de précarité. C'est aussi l'occasion d'une reconnaissance de leurs qualités de créateurs, d'acteurs... D'ETRES HUMAINS ! ■

Martine BURHIG

CÉRÉMONIE DE TOUSSAINT DEVANT LES CAVEAUX DU FOYER



→ Mourir dans la rue en 2009 reste une réalité qui nous est rappelée par le Collectif des morts de la rue (voir article en page 14). Mourir dans le dénuement et dans la solitude l'est également. Qu'ils résident dans nos centres d'hébergement d'urgence ou d'insertion ou qu'ils soient seulement connus de nos accueils de jour, une vingtaine de nos passagers décèdent chaque année. Que nous les connaissions depuis des années ou depuis quelques jours seulement, LE FOYER s'engage à les accompagner jusqu'à leurs derniers instants et à les inhumer.

NE PAS OUBLIER...

La mort frappe brutalement et presque toujours par surprise. A la suite de l'appel de l'hôpital ou là découverte du corps, commencent les premières démarches : retrouver la famille, celle d'avant, dont quelques bribes seulement de souvenirs ont été relatées. Les assistantes sociales ou les infirmières se souviennent parfois du nom d'une rue, d'une commune,

mentionnées plus souvent que d'autres. Il faut enquêter, oser composer un numéro de téléphone retrouvé griffonné, affronter un inconnu : est-ce une mère, un oncle, un fils qui ne sait pas que son père était encore vivant et lui annoncer qu'il est mort ? Qui dira ces gestes de presque rien qui coûtent tant ? Et puis, affronter des parents gênés, des petites gens avec assez de misère à porter pour ne pouvoir en supporter un peu plus, ou ceux-là, coupables de ne rien vouloir faire, mais apaisés que LE FOYER le fasse à leur place.

L'équipe du « vestiaire » choisit les habits du défunt et l'habillement comme

un vivant, avec le plus beau costume du rayon, les chaussures confortables qu'il n'avait même pas quand il arpenterait la ville. Et la cravate, signe absolu de dignité.

Le corps repose quelques heures, attendant des visiteurs qui ne se déplacent pas, et puis un cortège improbable de bénévoles, de travailleurs sociaux, d'amis, s'ébranle et suit, humblement, les Pompes Funèbres qui les regardent, persuadés de les connaître, à force de les voir, mais pas sûrs quand même. Alors, après l'évocation de la vie du défunt, la lecture d'un texte, l'écoute d'un morceau de musique, souvent une prière, ils sont les seuls et les der-



niers à dire adieu à ce corps qui s'enfonce dans la terre de Lyon, bien loin ou si près de la ville ou du village qui vit naître cet enfant qui n'avait jamais imaginé quitter le monde ainsi.

Cet Homme, cet anonyme entre les anonymes, nous ne l'oublions pas. Nous lui rendons hommage, par les souvenirs qui refluent immanquablement, par les retrouvailles que nous nous accordons régulièrement devant cette sépulture commune, et quand un de ses semblables le rejoint et qu'encore une fois, nous demeurons les derniers à l'accompagner. ■

F.M.

CARNET

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

■ Monsieur **Haxhi MAZREKU**, Passager du Centre Gabriel ROSSET est décédé à l'hôpital Saint-Joseph le 2 novembre 2008 à l'âge de 43 ans.

■ Monsieur **Ferdinand GRANJON**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 19 novembre 2008 à l'hôpital Saint Luc -Saint Joseph, à l'âge de 75 ans.

■ Monsieur **Jonathan MAGHIAR**, Passager du Centre Gabriel ROSSET et ancien Employé en Insertion, est décédé à l'hôpital Saint Luc-Saint Joseph le 21 novembre 2008 à l'âge de 46 ans.

■ Monsieur **Jean-Marc FACCHINI**, Employé en Insertion à l'atelier Cuisine, est décédé le 12 décembre 2008 à l'âge de 51 ans.

■ Monsieur **Bernard FAURE**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 8 janvier 2009 à l'âge de 60 ans.

■ Monsieur **Hervé MONNIER**, Usager du Service Insertion, est décédé à l'âge de 51 ans le 23 janvier 2009.

■ Monsieur **Messaoud ATTAR**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 5 mars 2009, à l'âge de 47 ans.

■ Monsieur **Bertrand LEVASSEUR**, Passager du Centre Gabriel ROSSET et du Pôle d'Accompagnement Renforcé, est décédé le 22 mars 2009, à l'âge de 47 ans.

■ Monsieur **Christian DAELEMANS**, Passager du Centre Gabriel ROSSET est décédé le 3 avril 2009 à l'âge de 54 ans.

■ Monsieur **Philippe TETAZ**, Ancien Passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 15 avril 2009, à l'âge de 45 ans.

■ Monsieur **Jordan POTEAU**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 23 avril 2009, à l'âge de 24 ans.

■ Monsieur **Jean-Marie DESSAUX**, Passager du Centre Gabriel ROSSET est décédé le 2 mai 2009 à l'âge de 57 ans.

■ Monsieur **Abdelbaki KANOUNI**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 3 mai 2009 à l'âge de 63 ans.

■ Monsieur **Dominique COLLEU**, Ancien passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 10 mai 2009 à l'âge de 55 ans.

■ Monsieur **Gérard LEONETTI**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 21 juin 2009 à l'âge de 61 ans.

■ Madame **Brigitte BOUSSUGE**, accueillie au Relais SOS, est décédée le 10 juillet 2009 à l'âge de 48 ans.

■ Monsieur **Simon ETOUNDI**, Passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 13 juillet, à l'âge de 37 ans.

■ Monsieur **Gilles HEBERT**, Ancien Passager du Centre Gabriel ROSSET, est décédé le 9 septembre 2009 à l'âge de 58 ans.

Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

TEMOIGNAGE

LE COLLECTIF LES MORTS DE LA RUE



Nous avons souhaité que les lecteurs de L'ARCHE partagent l'expérience du collectif LES MORTS DE LA RUE, au travers de la voix de son Président, Christophe LOUIS.

Plus d'un mort par jour en 2008, plus de deux cents depuis le début de l'année 2009, c'est ce que dénonce le Collectif « Les Morts de la Rue » en affirmant que la vie à la rue tue ! Les personnes de la rue vivent en moyenne 50 ans. Elles meurent non seulement de froid, de chaud, d'accidents, de violence, mais aussi et surtout de la perte du lien social, du sentiment d'être inutile, de ne pas exister.

Le Collectif Les Morts de la Rue, créé en 2002, interpelle sur la mort prématurée des personnes de la rue, veille à la dignité des funérailles, soutient les proches en deuil, sans distinction raciale ou religieuse.

Le Collectif proclame qu'en honorant ces morts, en interpellant la société, il agit aussi pour les vivants. Pour cela, les personnes vivant ou ayant vécu à la rue participent à ses activités aux différents niveaux : depuis le Conseil d'Administration jusqu'aux actions de terrain.

Le Collectif met également en œuvre et développe les moyens nécessaires pour la recherche, la réflexion et la dénonciation des causes souvent violentes des morts de la rue (plus des deux tiers des décès sont soudains, plus du tiers des personnes meurent de manière violente).

Outre les actions d'accompagnement et de soutien, le Collectif diffuse un faire-part national des décès des personnes à la rue et organise une cérémonie à leur mémoire deux fois par an. Le prochain hommage aux Morts de la Rue aura ainsi lieu le mercredi 25 novembre 2009, place du Palais Royal à Paris 1^{er}.

Il édite « Aux 4 coins de la rue », un journal à thème auquel peuvent participer les différentes associations, travailleurs de terrain, bénévoles ou personnes de la rue ; il propose un atelier artistique avec des personnes de la rue où se bâtissent les célébrations et diverses interventions...

Actuellement, une soixantaine d'associations sont adhérentes, qu'elles soient de quartier, comme Antigél ou Unité Sans Abri ou d'envergure nationale, comme Emmaüs, le Secours Catholique, Les Restaurants du Cœur ou le Secours Populaire, etc. Le collectif participe chaque année à un forum qui réunit les différents collectifs de villes de France (Marseille, Lyon, Lille, Bordeaux, Rennes, Toulon, Toulouse, Strasbourg...).

Le collectif affirme qu'il est possible d'inventer pour les personnes fragilisées par la vie à la rue un accompagnement humain et digne, prenant en compte leurs avis, sans prétendre savoir mieux qu'eux. Pour

cela, il s'engage dans différents mouvements et Collectifs défendant cette dignité : Collectif Logement, La Nuit Solidaire pour le logement, etc. Il peut être amené à prendre position vis-à-vis des interlocuteurs politiques par des communiqués, lettres ouvertes ou articles (disponibles sur notre site internet).

Le Collectif croit qu'une société - c'est-à-dire la nôtre - se juge à la manière dont elle fait une place aux plus vulnérables. ■

« En honorant ces morts, nous agissons aussi pour les vivants »

Christophe LOUIS

Président du Collectif LES MORTS DE LA RUE

LE COLLECTIF LES MORTS DE LA RUE

72 RUE ORFILA 75020 PARIS

TEL. +33(0)1 42 45 08 01

P. +33(0)6 82 86 28 94

Site internet : www.mortsdelarue.org

Mail : mortsdelarue@free.fr

L'IDENTITE DU FOYER

ACCOMPAGNER



Troisième chapitre d'une série en cours consacrée à dessiner les contours de l'identité du Foyer, cette livraison tente d'aborder l'accompagnement sans condition de durée, préconisé par LE FOYER..

LE FOYER a été bâti sur les bases de principes finalement assez simples : l'accueil inconditionnel, l'accompagnement individualisé, l'exigence dans la prise en charge,...

Ce sont ces principes qu'il fait perdurer aujourd'hui encore. A ceux-ci, s'ajoute comme corollaire évident qu'un accompagnement réalisé par les équipes du FOYER n'a pas de terme. LE FOYER propose à ses passagers un parcours à ceux qui voudront l'accepter mais aussi, à tous, démontre qu'en cas de décès, une place leur sera toujours réservée.

UN ACCOMPAGNEMENT SANS DUREE LIMITEE

Cette notion d'accueil inconditionnel et de permanence dans la prise en charge est le résultat de deux préceptes concomitants.

Le premier tient à Gabriel ROSSET. LE FOYER est plus qu'un centre d'accueil, qu'une institution protégeante et secourante. Le Foyer est une maison, la maison de chacun poussant sa porte et demandant à y être accueilli. Le passager, pour Gabriel ROSSET, y trouve une famille et un foyer. Comme dans toute famille, il peut y avoir des moments difficiles, des ruptures, des éloignements, des séparations brutales. Pourtant LE FOYER reste ouvert. Un an, cinq ans, dix ans après, les passagers savent qu'ils pourront de nouveau y revenir.

De même, et c'est le deuxième axiome, le travail de suivi ne s'arrête

pas aux démarches effectuées, même lorsqu'elles sont réussies. Le Service Insertion, par exemple, qui propose une activité d'insertion jusqu'à l'obtention d'un emploi, a créé une structure de loisirs, afin d'éviter le piège de la solitude. Elle est ouverte et accessible sans condition de séjour, à tous les anciens rescapés.

On peut également citer l'accompagnement prodigué par les bénévoles. Nombreux sont les cas où, une fois le travail social réalisé et ayant abouti à l'obtention d'un logement par exemple, ce sont les bénévoles du FOYER qui assurent l'accompagnement au long cours.

Je pense ici précisément à M. F., passager pendant plus de 20 ans du Centre d'hébergement et d'orientation. Il a pu accéder à une maison-relais avec l'aide du Foyer. Logé depuis 5 ans, il reçoit la visite quasi hebdomadaire de Ginette et Suzanne. De même, M. V., après deux ans de séjour en lits de repos où il a retrouvé l'usage de ses jambes, puis en place de stabilisation. Il habite dorénavant le 8ème arrondissement, et sait pouvoir compter sur Emmanuel et Gérard, qui l'assistent dans ses démarches et le visitent régulièrement.

Cette pratique et cette habitude ne vont pas sans dire. Elles sont souvent stigmatisées comme anti-productives du travail social réalisé. Il faut d'ailleurs reconnaître que la multiplicité des solutions offertes et cette prise en charge dans la durée complexifient les relations avec des usagers qui ne sont pas les derniers à en saisir les failles possibles. En effet, tel passager exclu par violence du Centre Gabriel ROSSET peut se voir accueilli à l'Escale pendant l'hiver. Tel jeune ayant disparu du Foyer Eugène PONS fera une demande d'admission au Service Insertion. Il est alors indispensable de rappeler à chacun que cette « inconditionnalité » de l'accompagnement

s'accompagne de l'exigence voulue par l'association dans ses rapports avec ses usagers. Si notre porte n'est jamais fermée, celui qui veut pouvoir la pousser doit le faire en affrontant également les erreurs qu'il a pu commettre et les problèmes qu'il a causés. Seule la violence envers un membre du FOYER entraîne une exclusion quasi irrémédiable.

ET APRES...

Enfin, accompagner sans y inclure de condition de durée implique forcément que l'on se pose la question de la mort. A cette question, une seule réponse et toujours la même, LE FOYER est la seule famille de beaucoup de passagers, et une famille ne peut se soustraire à inhumer et partager le souvenir de ses disparus.

Ainsi, LE FOYER enterre dans des caveaux du cimetière du 7ème arrondissement, et fait graver sur les stèles, les noms de tous ceux qui y reposent. De même, il fait paraître un avis annuel de décès. Enfin, il se réunit au moins une fois par an devant ces tombes. Au cours des trois dernières années, près de 50 de nos usagers sont décédés. Près du tiers des enterrements ont été pris en charge. Les passagers le savent et disent que cela les rassure de savoir qu'ils ne finiront pas seuls, jetés dans le carré des indigents, la « fosse commune ». D'autres choisissent, malgré l'existence d'une famille, de rejoindre, à leur mort, ce groupe dont ils ont fait si longtemps partie. Ce groupe des rejetés, des exclus, des « presque-rien ».

Ils ne veulent pas le quitter, et nous ne pouvons les y obliger. Il est normal, naturel, qu'une famille accueille tous les siens en son sein et se souvienne de tous, un par un. ■

Alexandre FREDERICQ

DOSSIER

VERS UNE REFONDATION DU DISPOSITIF D'HEBERGEMENT ET D'ACCES AU LOGEMENT ?



A la suite du Rapport DAMON sur les politiques de prise en charge des sans-abri dans l'Union Européenne publié au mois d'avril 2009, Mme Christine BOUTIN, alors Ministre du Logement, avait demandé au Préfet délégué général à la coordination de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans abri, Alain REGNIER, de lui faire des propositions en vue d'une refondation du dispositif d'accueil et d'accompagnement des personnes sans-abri, en liant prévention, veille sociale, hébergement et logement.

Aux mois de mai et juin derniers, un travail de concertation avec les associations avait alors été mené autour de quatre grands axes : les missions et les services, l'offre des territoires, l'accompagnement social, et l'accès au logement.

A l'époque, LE FOYER avait insisté sur le fait que **le logement seul ne pouvait constituer la seule réponse au problème du sans-abrisme**. En effet, nombreux sont les passagers qui ont besoin de soins, d'un suivi psychiatrique, d'un accompagnement spécifique. Pour eux, il est nécessaire de proposer des solutions d'accueil et d'hébergement adaptées.

LE FOYER avait également insisté sur le fait qu'une telle réforme ne pourrait être efficacement mise en œuvre sans **un engagement fort**

de l'Etat pour organiser, en partenariat avec les associations, la prise en charge des plus démunis (pilotage, coordination interministérielle...).

Le 21 septembre dernier, M. Benoist APPARU, nouveau Ministre du Logement, a annoncé qu'il faisait siennes les conclusions des travaux menés avant l'été et qu'il souhaitait maintenant entrer dans une phase de décisions et d'actions pour la mise en place d'un **véritable service public de l'accueil et de l'hébergement**.

A cet effet, il a proposé aux associations de présenter leurs préconisations concernant trois grands sujets. Autant de groupes de travail ont été créés. Ils portent sur :

- **un service unifié de l'accueil et de l'orientation** intégrant la notion de référent unique, l'objectif étant d'aller vers une prise en charge individualisée des personnes, de garantir une continuité de l'accompagnement. Il s'agit également de proposer des solutions pour une meilleure coordination des actions des institutions et des associations ;
- **une nouvelle restructuration de l'offre d'hébergement et sa territorialisation** : ce groupe a pour mission de travailler à la simplification et la restructuration de l'offre d'hébergement et de services. L'idée est de privilégier la prise en compte des besoins sur le territoire et de proposer des réponses adaptées ;
- **un accompagnement social « vers et dans » le logement**

et l'accès à un logement abordable : il s'agit de définir les conditions d'un diagnostic partagé sur la nécessité d'un accompagnement vers le logement, d'en proposer les modalités et les outils à mettre en place avec les bailleurs sociaux pour faciliter l'accès au logement des personnes sortant des centres d'hébergement.

A l'heure où nous mettons sous presse, les différents groupes de travail devraient avoir soumis leurs propositions et rendu leurs conclusions. Certaines d'entre elles constitueront les bases de cahiers des charges pour la définition d'un nouveau référentiel des prestations d'hébergement ou pour un meilleur partage de l'information sur les parcours des personnes sans-abri et la création de ce que M. APPARU lui-même nomme « un service public de l'hébergement et l'accès au logement ».

LE FOYER a souhaité et souhaite continuer à participer à cette réforme aux côtés des grandes fédérations nationales. Il s'agit notamment de faire partager sa vision pragmatique du terrain, de faire part de son expérience notamment avec la mise en place de la MAISON DE LA VEILLE SOCIALE dans le Rhône, mais, surtout, de faire des propositions qui permettront d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des plus démunis. ■

J.D.

LES CONTRIBUTIONS ET PROPOSITIONS DU FOYER PEUVENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉES SUR LE SITE INTERNET : WWW.FNDSA.ORG

INTERVIEW : QUESTIONS A BENOIST APPARU



Benoist APPARU a été nommé, en juin 2009, Secrétaire d'Etat, chargé du Logement et de l'Urbanisme, auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie et du Développement durable. Il a accepté de répondre à nos questions concernant notamment la rénovation du dispositif d'accompagnement et d'hébergement des personnes mal logées et sans-abri :

■ **L'ARCHE : Des travaux ont été engagés pour la refondation du dispositif d'accompagnement et d'hébergement des personnes mal logées et sans-abri.**

Compte tenu des enjeux qu'ils représentent pour les populations qu'il accueille et accompagne tous les jours dans le département du Rhône, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI s'est investi dans ces travaux. Quelle suite pensez-vous leur donner ?

Benoist APPARU : Aujourd'hui, tous les acteurs sont d'accord pour reconnaître que le système actuel est à bout de souffle.

La politique d'accueil et hébergement n'est pas en mesure d'apporter aux personnes à la rue un parcours cohérent et structuré en fonction de leurs besoins, les acteurs qui interviennent ne sont pas assez coordonnés. Cette politique enfin n'est pas suffisamment orientée vers l'accès au logement.

Le gouvernement a donc souhaité engager une démarche de refondation sur la base des conclusions des groupes de travail présidés par le préfet Alain REGNIER. Il s'agit de créer les conditions d'un service public avec des principes d'action et des pratiques partagés entre tous les acteurs.

J'ai réuni, le 21 septembre dernier, toutes les associations du secteur afin de lancer cette démarche. D'ici le 31 octobre, devront être définis plus précisément les principes de ce service public, ainsi que le calendrier pour y parvenir.

■ **L'ARCHE : Partagez-vous l'idée qu'il faille aller vers une simplification et une clarification de l'actuel dispositif global concernant tant l'hébergement que l'accompagnement des sans-abri ?**

B.A. : Je partage en premier lieu votre philosophie consistant à orienter vers le logement toutes les personnes en capacité d'y accéder.

J'ai récemment reçu Benoist VIANNAY qui m'a présenté LE FOYER NOTRE DAME DES SANS-ABRI et j'en profite pour saluer le travail remarquable effectué par vos équipes de bénévoles et salariés.

Il faut aller, en second lieu, vers une clarification du dispositif d'accueil et d'hébergement. Il s'agit de partir des missions exercées pour répondre aux besoins multiples des personnes à la rue (besoin d'hébergement, d'accompagnement...) et cesser d'avoir une approche par type de structure. C'est un objectif du travail que nous souhaitons conduire avec le secteur associatif qui œuvre dans ce domaine et qui devra aboutir à un référentiel des prestations.

■ **L'ARCHE : Avec quels moyens et pour quels résultats ? En effet, de notre point de vue, il est important de lier à des objectifs quantitatifs et qualitatifs, les moyens mis à la disposition des associations.**

B.A. : Je partage ce point de vue qui consiste à inscrire l'action dans une logique de résultat et d'évaluation, au bénéfice d'une amélioration du parcours d'insertion des personnes sans abri. Je sais que LE FOYER a développé cette culture d'évaluation et son action me semble de ce point de vue exemplaire.

■ **L'ARCHE : Pensez-vous qu'un meilleur partage des informations concernant les publics accueillis permettrait de parvenir à une plus grande connaissance des besoins et des solutions proposées ou à un pilotage plus efficace des dispositifs de prévention et d'accompagnement ? Avez-vous des propositions dans ce domaine ?**

B.A. : La politique de l'hébergement doit se réformer pour placer l'individu au cœur du système.

Trop souvent encore, les personnes sans-abri multiplient les allers retours entre des centres d'hébergement, sans véritable cohérence de leurs parcours. Elles sont confrontées à de multiples interlocuteurs sans que leur situation soit traitée de façon globale. Le partage des informations est essentiel pour permettre une meilleure prise en charge des personnes. D'où l'idée de mettre en place un référent social unique, qui sera en lien avec l'ensemble des autres intervenants sociaux.

C'est un des sujets sur lequel nous travaillons actuellement avec les associations. ■

FLASH

DERNIERE MINUTE - DERNIERE MINUTE - DERNIERE MINUTE



Benoist APPARU s'est rendu à LYON dans les locaux du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI le 2 octobre 2009. Benoist VIANNAY, et les membres du FOYER lui ont présenté le Centre GABRIEL ROSSET, ainsi que les missions et projets de notre association.

NOTE : REPORTAGE À VISIONNER SUR LE SITE DU FOYER

COMPTE RENDU DU COMITE D'OBSERVATION ET D'ETUDE DU FOYER « **HEBERGEMENT ET LOGEMENT D'URGENCE : UN MODELE PERIME ?** »



Ce 24 septembre 2009, le FOYER a eu le grand plaisir de voir associés 22 acteurs de l'urgence, de l'insertion et du logement par la seconde rencontre de son Comité d'Observation et d'Etude.



credit photo - GODONG - Pascal DELOCHE

Des axes d'actions ont été dégagés pour se désengager d'une situation usante, fataliste et sans perspective d'amélioration, autant pour les bénéficiaires « piégés » dans les rouages du 115, que pour les équipes d'accompagnement, conscientes de l'absence de places adaptées aux personnes qu'elles soutiennent.

Ainsi, c'est **une meilleure coordination de chaque maillon avec de véritables ouvertures, l'amélioration de la qualité de l'accompagnement** avec une véritable priorisation des actions à mener en fonction des problématiques (santé physique ou mentale, justice, emploi, sociabilité, autonomie...), **la création d'espaces de proximité dans les quartiers** pour lutter contre la solitude, la connaissance des publics pour une création adaptée et suffisante de structures destinées aux personnes ne pouvant prétendre au droit commun. C'est aussi peut-être faire appel à l'action humanitaire pour apporter des renforts nécessaires, en cette époque particulière où la précarité monte inexorablement. Enfin, il s'agit de redéfinir les coûts de fonctionnement des structures, des sommes très importantes provenant de fonds publics étant actuellement injectées dans des mécanismes souvent trop lourds (commission d'attribution de logement, structures avec un taux d'encadrement parfois inadaptés...)

Espérons que ces propositions d'actions conduiront les acteurs de l'urgence à sortir du dilemme permanent et déchirant vécu au quotidien : car malgré la loi imposant le principe de continuité, encore appelé « principe de non remise à la rue », il nous est insupportable de rester insensible face au nombre de personnes sans-solution d'hébergement nuit après nuit. Enfin, si le dispositif d'urgence, actuellement « rend fou », en qualité d'association nous ne pouvons, de fait, que continuer, avec nos moyens, à développer une offre d'accueil pour ces publics. ■

Virginie FUSTE

VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT DE TRAVAIL PRÉPARATOIRE À CETTE RÉUNION SUR LE SITE INTERNET DU FOYER : WWW.FNDSA.ORG

Venus du Rhône mais aussi de Paris, tous ont tentés de répondre à la question « Hébergement et logement d'urgence : un modèle périmé ? ». En effet, avec les travaux concernant la modernisation des politiques d'hébergement, la refonte du référentiel national des prestations du dispositif d'Accueil d'Hébergement et d'Insertion (AHI), **ce premier accueil inconditionnel et immédiat pourrait être remis en cause ou être amené à évoluer fortement.**

La vocation, le sens, la qualité de la prestation, le coût, la mauvaise image, les freins à une fluidité de sortie jusqu'à l'intégration au droit commun ont pu être abordés.

L'hébergement d'urgence est pratiqué depuis plus de 100 ans, allant de l'asile de nuit (sur initiatives privées souvent caritatives) aux structures professionnelles actuelles. Reconnu par les pouvoirs publics en 1984, sa vocation est « la mise hors de danger des demandeurs, » dans une perspective de sortie de l'errance, de l'urgence. **Pilotée par l'Etat, cette mise à l'abri relève pleinement d'une responsabilité collective.**

En présence d'un représentant de l'Etat, en l'occurrence, le chargé de mission auprès d'Alain REGNIER, Préfet délégué pour la coordination de l'hébergement et de l'accès au logement, les fondamentaux de l'urgence et son caractère essentiel ont été rappelés avec force par tous les membres réunis autour de la table.

Tout au long des échanges, ont été mis en exergue **les vraies problé-**

matiques de ce champ d'action : -tout d'abord son caractère « fourre-tout » paradoxal, son manque de dispositifs adaptés - renforcé par la grande diversité des publics (grands exclus, demandeurs d'asile, souffrants psychiques, familles de composition variée, routards...), ou le type d'accompagnement social pouvant y être proposé...

Le système est aujourd'hui embolisé (avec actuellement plus de 150 personnes sans solution d'hébergement chaque soir dans le département du Rhône), la raison principale invoquée demeurant le manque de fluidité des dispositifs allant de l'urgence jusqu'au logement/lieu de vie adapté de droit commun.

LA FLUIDITE DES DISPOSITIFS

Malgré la crise économique (qui remplit encore davantage les bancs de l'exclusion), malgré de mauvais choix de rénovation urbaine par le passé (démolition pour réhabilitation de nombreux logements sans reconstruction immédiate), malgré l'émiettement des dispositifs, malgré le manque de coordination des acteurs de cette grande chaîne de l'insertion (avec une forte méconnaissance des problématiques des publics, et des critères de sélection inadaptés et trop exigeants), les chargés ministériels du Chantier National Prioritaire restent cependant optimistes sur une amélioration des dispositifs, des pratiques, des tuilages entre organismes, convaincus que la dynamique a été lancée et qu'il faut avoir la patience d'en attendre les résultats.

ENQUETE

LE MECENAT FACE A LA CRISE

MISE EN PLACE DE LA TRACABILITE QUAI GILLET



Si le contexte économique affecte inévitablement certaines formes de mécénat d'entreprise, il tend à renforcer les évolutions récentes en direction d'une plus grande sélectivité des mécènes



distinguer les entreprises appliquant leur politique de mécénat à travers une fondation et celles intervenant dans un cadre moins structuré, voire au coup par coup.

UNE REALITE MOINS SOURIANTE

Les fondations d'entreprise ont connu un bel essor après la loi du 1^{er} août 2003 (dite loi ALLAGON) qui doublait pratiquement l'avantage fiscal (60 % de réduction de l'impôt société dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires plus 25 % du montant investi en contreparties diverses obtenues en retour). Les modalités d'intervention prévoient notamment la possibilité d'intervenir dans le cadre d'un plan pluri-annuel dans une fourchette de 150.000 euros à 25 millions d'euros sur 5 ans. De fait, comme le souligne Mme Sophie LE JOILLE, de la Fondation GROUPE SEB, le budget de la fondation est fixé pour 5 ans. Ainsi pendant la durée du plan, l'impact de la crise est nul, même si au renouvellement du plan les budgets peuvent être revus à la baisse. Mme Françoise MOURLEVAT, déléguée à Lyon de la Fondation SNCF, confirme aussi que de la même manière cette dernière n'est pas affectée par la crise.

A l'heure où certaines entreprises luttent pour leur survie, on peut être plus inquiet pour le mécénat exercé en direct, opération par opération, souvent dans le cadre du mécénat de proximité. En cas de ralentissement conjoncturel brutal, l'ajustement est quasi immédiat, même si les dirigeants de l'entreprise ne remettent pas en cause le principe d'actions dans les domaines qu'elle a choisis. C'est un des constats exprimés récemment dans LYON-POCHE par M. Yves BENOIT-CATIN, ancien directeur général du patronat lyonnais et promoteur de plusieurs associations d'entreprises vouées au mécénat social et culturel (Mécè-

Au moment même où les effets de la crise économique leur font craindre une recrudescence de situations sociales difficiles, les responsables des associations vouées à la solidarité redoutent une sensible régression du flux des dons qui, couplé avec celui des subventions, leur permettent d'y faire face. Et cela en dépit d'un arsenal de dispositifs réglementaires et fiscaux qui s'est renforcé au cours des dernières années tant vis-à-vis des entreprises que vis-à-vis des particuliers.

S'agissant des entreprises, le mécénat a gagné du terrain dans l'esprit des dirigeants comme des salariés, pas seulement sous l'effet de déductions fiscales, mais aussi en raison de l'émergence du concept de « l'entreprise citoyenne » ou encore « responsable » sur le plan sociétal. L'ADMICAL, association créée pour promouvoir le mécénat d'entreprise et déclarée d'utilité publique en suit régulièrement l'évolution.

UN ENQUETE RASSURANTE

Selon l'enquête réalisée à sa demande par l'institut CSA le mécénat était pratiqué en 2008 par 23 % des entreprises de 20 salariés et plus, soit 30.000 entreprises, et totalisait un budget de 2,5 milliards d'euros. Il y était relevé que 47 % des entreprises mécènes intervenaient dans le secteur de la solidarité à hauteur de 32 % du budget total, la culture mobilisant 36 % des entreprises pour 39 % du budget. Même si les

entreprises de 200 salariés et plus fournissaient à elles seules 63 % des montants investis, la catégorie des mécènes de 20 à 99 salariés représentait 73 % de donateurs.

Au vu de ce paysage, il est difficile d'imaginer que le mécénat ne soit pas affecté par le contexte économique et l'ampleur du phénomène ne sera vraiment appréhendée que par le bilan de la période actuelle. Néanmoins, l'ADMICAL s'est préoccupée de l'évolution récente en faisant réaliser en février dernier un sondage (toujours par CSA) sur les intentions et l'attitude des entreprises, mécènes ou pas, face à la crise. Sans se noyer dans les chiffres, on retiendra, au stade des intentions, une volonté globale de stabilité des budgets, les prévisions d'accroissement compensant les prévisions de réduction. Par ailleurs, pour les entreprises mécènes envisageant une diminution, seul le contexte est en cause, un changement de stratégie étant écarté. Il est important de relever aussi que l'enquête traduit un inflexionnement des intentions en faveur de la solidarité et de la recherche. Enfin, face au léger tassement du mécénat financier il est constaté une augmentation du mécénat de compétences : cette forme de pratique ne fera donc que se renforcer puisque la « photographie » de 2008 révélait que 47 % des entreprises de 200 salariés et plus se tournaient vers cette formule.

Si le tableau des intentions reste globalement rassurant, on peut imaginer que dans la réalité la situation apparaît plus nuancée. Il faut en effet

SUITE AU VERSO →

nentreprise et Handi-Lyon-Rhône notamment) ;

Si l'on ne peut mesurer l'impact quantitatif de la crise sur la contribution du mécénat au financement d'opérations d'intérêt général, les intervenants notent que la période présente est de nature à renforcer les tendances lourdes déjà apparues ces dernières années dans le comportement des entreprises mécènes, et particulièrement celui des fondations. Catherine POUTEAUX, responsable des relations avec les fondations et du domaine des subventions publiques au FOYER explique : « A l'origine les fondations contribuaient en raison de notre vocation globale. Aujourd'hui, elles se tournent plutôt vers des projets précis qui collent à leur besoin de retour d'image ». Sophie LE JOILLE confirme : « Les entreprises conçoivent des actions de mécénat comme un élément de la stratégie de communication ». Tout en précisant que cela n'empêche pas les actions responsables sur le plan social, la représentante de la Fondation GROUPE SEB souligne en outre que le financement de projets précis s'accompagne d'un besoin d'évaluation, la loi R.S.E. (Responsabilité Sociale et Environnementale) contraignant l'entreprise à un suivi et un rapport sur ses engagements. Enfin, la motivation des salariés, ou encore l'attractivité des entreprises, peuvent aussi constituer des ressorts puissants pour une politique de mécénat orientée vers des projets plus concrets. Sans oublier les solutions offertes par le mécénat de compétences ou en nature (dons d'objets, de mobilier, d'équipements, détachement de salariés, etc.).

Dans un contexte où les ressources financières tendent à se restreindre, les associations qui s'adressent aux mécènes pour se financer se trouvent donc souvent en face d'une plus grande sélectivité et doivent s'adapter à ce nouveau contexte. Une adaptation dont la clef est le partenariat actif avec les fondations. ■

Robert PIERRON



MECENAT

GROUPE SEB ET LA MACIF AUX COTES DU CENTRE DE TRI



La professionnalisation du Centre de Tri Objets comporte un double objectif pour le FOYER : améliorer le fonctionnement du centre de tri et permettre à des personnes éloignées de l'emploi d'acquérir une expérience et des compétences liées au métier de la logistique.

Les Fondations **Groupe SEB** et de la **MACIF**, reconnaissant la pertinence de ce projet, l'ont généreusement soutenu en finançant le matériel nécessaire à sa réalisation ainsi que les salaires des postes ainsi créés.

Dans ce projet, les premiers maillons de la chaîne du don sont la population lyonnaise et certaines entreprises, puisqu'ils fournissent les meubles et objets, au profit des plus démunis. Ensuite, ce que réalise notre projet, grâce au soutien financier des Fondations, c'est d'as-



surer la traçabilité de ces meubles et objets.

En quelques mots : il s'agit d'étiqueter les objets de codes-barres dès leur arrivée à notre Centre de Tri situé au 58 Quai Gillet (Lyon 4ème), pour ensuite les scanner, puis renseigner le logiciel informatique approprié qui gardera en mémoire : le jour d'arrivée de l'objet, sa destination, son prix de vente - s'il a été orienté sur un BRIC A BRAC, etc.

Les personnes employées pour cela font, entre autres manipulations informatiques, de la gestion de stock, et c'est fortes de cette expérience qu'elles pourront prochainement se présenter sur le marché du travail.

Nous remercions très chaleureusement la **FONDATION MACIF** et la **FONDATION GROUPE SEB** pour leur précieux concours à cette nouvelle évolution au sein de notre Association. ■

Catherine POUTEAUX

TRIENNIMUM

SERVIR L'HOMME TOUT ENTIER



Le diocèse de LYON-ROANNE vient de lancer un triennium : trois années d'animations et de réflexion.

Ce projet veut rappeler aux fidèles et à tous que l'Église, à la suite du Christ, est servante de l'homme dans toutes ses dimensions corps – âme – esprit selon les mots de saint Paul :

*Que le Dieu de la paix lui-même
vous sanctifie tout entier
et qu'il garde parfaits
et sans reproche votre esprit,
votre âme et votre corps,
pour la venue
de Notre Seigneur Jésus-Christ
(Thes 5,23)*

LE CORPS

La première année (2009-2010) – le corps – a été lancée en septembre dernier lors d'une eucharistie à la cathédrale St Jean. « L'Église, sévèrement critiquée dans la société, veille à rester proche des blessés de notre monde... Servir est sa vocation » dit Mgr BARBARIN. Seront abordées toutes questions touchant la santé, la maladie, le handicap, la guérison, les souffrances, la misère des sans-abri, la prostitution, la sexualité, l'alcoolisme, la toxicomanie...

Plusieurs figures du diocèse accompagneront cette réflexion : Jeanne GARNIER (soins palliatifs), Gabriel ROSSET (sans-abri) ; le Cardinal écrit dans Eglise à Lyon : G. ROSSET dont le procès en béatification est en cours à Rome ; ce professeur consacrait ses soirées et ses nuits aux plus pauvres. A Lyon, il a lancé la grande aventure, si vivante encore 60 ans plus tard, du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-

ABRI. Toute l'année nous aurons à l'oreille la recommandation du Bon Samaritain à l'aubergiste chez qui il vient de déposer l'homme blessé qu'il a ramassé au bord du chemin : « Prends soin de lui ».

Le service diocésain de la « Pastorale de la santé » prendra en charge ce travail. Deux personnes du FOYER y participeront. Sont prévus des rassemblements de handicapés, valides ; une soirée de dialogue interreligieux ; la venue de Jean VANIER lors de la retraite de Pâques à Fourvière ; et des « assises provinciales de la santé » au Domaine de Lyon Saint Joseph. Un sacrement sera mis en valeur : l'onction des malades. Chaque année se terminera par une réalisation concrète, ici l'ouverture d'une maison d'accueil pour toxicomanes.

Servir l'homme tout entier



Corps Âme Esprit

L'ÂME

La seconde année (2010-2011) – l'âme – c'est-à-dire tout ce qui touche l'ensemble de la personnalité, du cœur, de la psychologie, l'art, la culture : « une année de l'éducation ». La réflexion de l'année sera accompagnée par deux personnalités du diocèse, deux éducateurs dont les procès en béatification sont également en cours : les Pères Luis QUERBES et Joseph REY.

L'ESPRIT

Enfin (2011-2012) – l'Esprit : Pneuma – sera l'année de la prière et de la vie spirituelle. Plusieurs figures du diocèse seront évoquées comme témoins : Pauline JARICOT, Paul COUTURIER, Joseph FOLLINET, le cardinal BILLIE.

Une réalisation concrète de valeur symbolique : la nouvelle église de VAULX-en-VELIN, saint Thomas.

Cette réflexion devra « réveiller en nous l'esprit de service », écrit Mgr BARBARIN. Des fiches pour aider à la réflexion sont proposées pour cela par le centre de documentation du diocèse (www.sedif-lyon.cdf.fr)

Le texte évangélique des Béatitudes sera étudié au cours des trois années, elles en seront le point d'aboutissement lors d'un grand rassemblement en 2011. ■

Annie PAPILLON

d'après Eglise à Lyon n°7 (08-09)

Ce triennium est en droite ligne de la réflexion de Gabriel ROSSET sur les « Trois ordres de grandeur » de Blaise PASCAL parue dans l'ARCHE (n° 68) de mai 1970. Il écrit : « Parmi les plus belles pages de la littérature universelle que j'ai lues, relues, expliquées aux élèves au cours de la carrière, il n'en est point, mis à part l'Évangile, qui me soit plus souvent venue à l'esprit, qui m'ait autant guidé dans l'humain voyage, que le célèbre fragment de Pascal sur les trois ordres de grandeur ».

Nous vous invitons à lire la totalité du commentaire de Gabriel ROSSET A L'ABRI DES TROIS ORDRES DE GRANDEUR écrit en Mai 1970 :

- soit en consultant le site internet du FOYER (www.fnds.org)
- soit sur un tirage papier en faisant la demande par écrit à Annie PAPILLON FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, 3 RUE PERE CHEVRIER – 69361 LYON CEDEX 07.

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

BRIC À BRAC

Photo Fabrice JANNIER



**ACHETEZ SOLIDAIRE ET À PETIT PRIX !
LES BRIC À BRAC DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI POUR
S'HABILLER, SE CHAUSSER, SE MEUBLER, S'ÉQUIPER ... TOUT EN
ÉTANT SOLIDAIRE AVEC LES PLUS DÉMUNIS !**

BRIC A BRAC BARABAN

130 BIS RUE BARABAN 69003 LYON
TÉL. +33 (0)4 72 34 84 46
DU LUNDI AU SAMEDI 14H30
À 17H30 / **BUS** 11 / 34 / 99.

BRIC A BRAC CROIX-ROUSSE

19 RUE PAILLERON 69004 LYON
TÉL. +33 (0)4 72 07 94 89
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI DE
14H30 À 17H30, **SAMEDI** DE 9H À
12H / **MÉTRO** HÉNON / **BUS** 13.

BRIC A BRAC GUILLOTIÈRE

56 RUE SÉBASTIEN GRYPHE 69007 LYON
TÉL. +33 (0)4 72 73 09 27
MARDI AU VENDREDI DE 14H30 À 17H30
MÉTRO GUILLOTIÈRE OU SAXE-GAMBETTA

BRIC A BRAC OULLINS

6 RUE PIERRE SEMARD 69600 OULLINS
TÉL. +33 (0)4 72 66 95 02
LUNDI, MARDI, JEUDI ET
VENDREDI DE 14H30 À 17H30
SAMEDI DE 9H À 12H / **BUS** 88/10/47/63.

BRIC A BRAC VAISE

21 RUE BERJON 69009 LYON
TÉL. +33 (0)4 78 47 13 47
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI
DE 14H30 À 17H30 **SAMEDI** DE 9H
À 12H / **MÉTRO** GARE DE VAISE.

BRIC A BRAC VILLEFRANCHE

317 RUE DECHAVANNE 69400 VILLEFRANCHE
TÉL. +33 (0)4 74 60 47 62
MARDI DE 9H À 13H / **JEUDI**
DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H

OÙ DEPOSER ET CONTACTER LE SERVICE COLLECTE

CENTRE DE TRI GUILLOTIÈRE

85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE 69007 LYON
TOUS LES JOURS, WEEK-END ET
JOURS FÉRIÉS COMPRIS, DE 8H00 À
20H00. **POUR DÉPOSER** VÊTEMENTS,
CHAUSSURES, LINGE DE MAISON ...
PROPRES ET EN BON ÉTAT.

CENTRE DE TRI QUAI GILLET

58 QUAI GILLET 69004 LYON
TEL/FAX +33(0)4 78 39 32 95
DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30
À 12H00 ET DE 14H00 À 16H30.
POUR DÉPOSER VOS MEUBLES,
MOBILIERS DIVERS, MATÉRIEL HI-FI,
VAISSELLE, LIVRES, JOUETS, BIBELOTS...
PROPRES ET EN BON ÉTAT.

POUR CONTACTER LE SERVICE COLLECTE À DOMICILE

Pour la **collecte à domicile** de meubles et objets volumineux, vous pouvez contacter le **Service Collecte : TEL +33(0)4 37 37 49 72**

ACCUEIL LA MAIN TENDUE

317 RUE DECHAVANNE
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
TEL +33(0)4 74 60 47 62
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H00 À 12H30.

RECYCLERIE FRANCHEVILLE

BUNGALOW AU SEIN DE LA DÉCHETTERIE
29 ROUTE DE LA GARE 69340 FRAN-
CHEVILLE / **TEL** +33(0)4 78 59 04 32
OUVERT AUX MÊMES HORAIRES
QUE LA DÉCHETTERIE.

RECYCLERIE CHAMPAGNE

BUNGALOW AU SEIN DE LA DÉCHETTERIE
IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES 69410
CHAMPAGNE AU MONT D'OR
TEL +33(0)4 78 47 56 51
OUVERT AUX MÊMES HORAIRES
QUE LA DÉCHETTERIE.

RECYCLERIE VAISE

BUNGALOW AU SEIN DE LA DÉCHETTERIE
82 AVENUE SIDOINE APOLLINAIRE
69009 LYON / **TEL** +33(0)4 78 47 10 57
OUVERT AUX MÊMES HORAIRES
QUE LA DÉCHETTERIE.

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 30 repas : 60 €



Auberge des Familles – Photo Fabrice JANNIER

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

→ GRÂCE À VOS DONS

Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du Foyer ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Nouveau : Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du Foyer est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros (prochaine échéance à mi-juin).

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Votre réduction fiscale :

■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 510 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

→ Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail : arche.fndsa@wanadoo.fr

Site internet : www.fndsa.org

→ EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'accueil de jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les BRIC A BRAC
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.

→ Contact mail : benevolat.fndsa@wanadoo.fr
Tél. 04 72 76 73 53
ou 04 72 76 73 85
Site internet : www.fndsa.org

